LES CONGRÈS

LE CONGRES DES AMICALES DE POLICE DE FRANCE, A LILLE

La deuxième journée

Mercredi, à 8 heures, dans l'une des salles de la Nouvelle Bourse, les congressistes ont continué leurs travaux, sous la présidence de M. Vidal, secrétaire général de la Fédération.

Dans son discours d'ouverture, M. Van de Ven, vice-président de l'Amicale de Lille, évoqua la mémoire des nombreux agents morts pour la France et souhaita que la Chambre s'occupe prochainement de la police d'Etat.

L'appel nominal des délégués donne comme résultats : 74 Amicales représentées par 148 mandats et 145 votants.

Au cours de la lecture du rapport moral, M. Naudin, accompagné du commissaire central, fit son entrée et fut salué par MM. Van de Ven, Vidal et par M. Decanter, président de la Mutuelle des Orphelinats, qui remercia M. le Préfet du Nord pour l'importante subvention qu'il a fait obtenir à cette œuvre.

M. le Préfet dit toutes ses sympathies pour la police et rendit hommage aux agents du Nord et à ceux de toute la France.

La séance de l'après-midi a été consacrée à la lecture des rapports moral et financier.

On a procédé enfin à la nomination de cinq commissions qui seront chargées de répartir les travaux du Congrès. L'une de ces commissions se préoccupera notamment de la question de la police d'Etat.

L'ACCIDENT D'AUTOMOBILE DE LOCQUIGNOL

Un télégramme de Sa Sainteté Pie XI

Rome, 28 juin. — Le cardinal Gasparri a envoyé, au nom du Pape, un télégramme de condoléances et de souhaits à Mgr Chollet, archevêque de Cambrai.

La santé de Mgr Chollet

Les nouvelles, qui nous parviennent de la santé de Mgr l'Archevêque de Cambrai, sont des meilleures. Mgr a pu célébrer la sainte-messe mercredi matin dans sa chapelle particulière.

Mardi, Mgr Quilliet, évêque de Lille, s'est rendu près de Mgr Chollet, à qui il a fait une longue et affectueuse visite.

Mgr Quilliet, au cours de son séjour à Cambrai, est allé s'agenouiller près de la dépouille mortelle du regretté M. le vicaire-général Cateau, et porter à la famille du dévoué collaborateur de Mgr Chollet ses condoléances et les chrétiennes consolations.

Ajoutons que chez l'Archevêque, de même que chez M. le vicaire-général Cateau, les témoignages de la sympathie la plus profonde et la plus déférente parviennent sans cesse depuis dimanche avec une continuité et sous des formes vraiment touchantes.

UNE JOURNÉE A LA MER. — A partir du dimanche 2 juillet, et tous les dimanches et fêtes suivants, jusqu'à nouvel avis, la Compagnie du Nord metra en marche un train de plaisir pour Dunkerque.

A l'aller. — Départ de Tourcoing, 6.05; Roubaix, 6.11; Croix, 6.17; Lille, 6.40. Arrivée à Dunkerque, 8 h. 25.

Au retour. — Départ de Dunkerque à 21.10; arrivée à Lille, 22.55; Croix, 23.19; Roubaix, 23.26; Tourcoing, 23.32.

Prix des billets aller et retour, valables dans le train de plaisir seulement :

Au départ de Croix, 17 fr. 05 en 2e classe, 10.40 en 3e; — Roubaix, 17.50 en 2e, 10.65 en 3e; — Tourcoing, 18.15 en 2e, 11.10 en 3e.

Ces billets peuvent être pris la veille du départ.

GUIDES ILLUSTRÉS DE NORMANDIE, BRETAGNE ET LITTORAL DE L'OCEAN. — Au moment des vacances et des départs pour la campagne et les bains de mer, l'administration des Chemins de fer de l'Etat a l'honneur de rappeler à MM. les voyageurs que, pour leur faciliter le choix d'une villégiature, elle met en vente leurs guides illustrés de son réseau, l'un relatif aux lignes de Normandie et de Bretagne, l'autre aux lignes du Sud-Ouest.

Ces deux guides, sous couvertures artistiques et illustrés de nombreuses gravures, contiennent les renseignements les plus utiles, tels que : la description des sites et lieux d'excursion, les principaux horaires des trains du service d'été, le tableau des marées, les cartes du littoral, des plans de villes, listes d'hôtels, pensions de famille, etc....

Le guide des lignes de Normandie et de Bretagne est mis en vente au prix de 2 fr., et celui des lignes du Sud-Ouest au prix de 1 fr. 25, dans les bibliothèques des gares du réseau, dans les bureaux de ville et les principales Agences de voyages de Paris.

Ces deux publications sont également adressées, ensemble ou séparément, franco à domicile, contre l'envoi préalable de leur valeur, en mandat-carte ou timbres-poste, au Service de la Publicité des Chemins de fer de l'Etat, 20, rue de Rome, à Paris, (8e).

LES VENTES DE LAINES A LONDRES

(D'un correspondant particulier)

Londres, 28 juin. — **Marché clôture inchangé. Mérinos, cours d'ouverture, bien maintenus; croisés fins 5 p. c.; croisés moyens, 10 p. c. ; croisés communs, 10 à 15 p. c. baisse.**

LE TRAFIC DU DÉBLAIEMENT dans les R. L. devant les assises du Pas-de-Calais

LA CONDAMNATION

TROISIÈME JOURNÉE. — LES PLAIDOIRIES

L'audience a été ouverte, mercredi matin, à 9 heures.

Me Kremp, du barreau de Béthune, présente la défense de Devis et Colette. Il plaide l'irresponsabilité avec les mêmes arguments déjà présentés hier par Me de Moro Giafferi.

Me Phalempin, du barreau de Douai, défend Liégeois, entrepreneur, et Capron, l'ancien maire de Billy-Montigny.

Mes Guérignon et Laval, ancien député de Paris, plaident pour Prin. Ils soutiennent que Prin n'était pas fonctionnaire et qu'il n'y a pas faux. C'est le chef de secteur qui est responsable et non Prin.

On entend encore Me Delétoille, du barreau de Béthune, pour le comptable Hue; Me Randoux, du barreau de Béthune, pour Houdart; Me Pinganaud, du barreau de Paris, pour Choquet, ancien conseiller d'arrondissement et maire d'Harnes; et Me Escoffier, pour Ballet, de Billy-Montigny.

Après une courte réplique du ministère public, le jury se retire à 18 h., pour délibérer. Il a à répondre à 723 questions.

UN INCIDENT

La lecture du verdict provoque un incident. Le Président du jury donne lecture des réponses aux questions posées et qui sont affirmatives en ce qui concerne deux questions relatives à Prin et Puchois.

Le Président renvoie le jury dans la salle des délibérations, parce qu'il n'a pas été répondu à la majorité des questions.

Le jury revient au bout de quelques instants et l'on procède à une nouvelle lecture.

Le Président et la Cour se retirent et reviennent après vingt minutes de délibération. Le Président donne lecture de l'arrêt, aux termes duquel Puchois est condamné à 5 ans de prison, et Prin à 3 ans de la même peine.

Me Henri Robert se lève, et demande qu'il lui soit donné acte de ce que, avant de se retirer pour délibérer, la Cour n'a pas donné la parole, aux deux intéressés sur l'application de la peine. Après une discussion courtoise, mais très vive, le Président se rend aux raisons invoquées par la défense et déclare : « Je vais leur poser les questions maintenant. » Et, en effet, il demande à Puchois et à Prin s'ils n'ont rien à déclarer au sujet de l'application de la peine.

Mais, immédiatement, Me Henri Robert leur enjoint de rester muets, ce qu'ils font, d'ailleurs, très volontiers. Cet incident a causé une vive émotion dans la salle.

La Cour se retire à nouveau. Pendant qu'elle délibère, un recours en grâce est proposé par la défense à la signature des jurés qui, unanimement, se prêtent à cette formalité.

Pour la deuxième fois, la Cour rentre en séance pour le prononcé, cette fois, définitif de l'arrêt. Il est 20 h. 40.

La Cour condamne tous les accusés solidairement au paiement des dommages-intérêts réclamés par la partie civile, mais ordonne que leur montant sera fixé par une expertise contradictoire.

La fin de la lecture ne donne plus lieu, cette fois, à aucun incident.

MÉFIEZ-VOUS DE L'ANONYMAT
Il est des savons anonymes,
Sans valeur, aux titres ronflants...
Vaissier signe, et son patronyme
Est du Congo le sûr garant.

Chez les « Prévoyants de l'Avenir »

Le 2 juillet, tous les « Prévoyants de l'Avenir » seront appelés à se prononcer sur le texte d'un article nouveau à ajouter aux statuts, relatif à la « pension différée », conformément à la loi du 3 février 1902.

Nous publions ci-dessous le texte de l'article proposé par le Comité central à l'approbation des sociétaires :

Tous les sociétaires non pensionnés, à jour de leurs charges sociales au 31 décembre précédent, peuvent cesser le versement de leurs cotisations principales sur celles de leurs parts pour lesquelles ils ont effectivement cotisé pendant au moins vingt années consécutives, et reporter l'entrée en jouissance de leur pension correspondante, à une date ultérieure et non déterminée d'avance.

Ils doivent faire une déclaration expresse de leur intention à ce sujet, au bureau de leur section, au moment où ils opèrent le dernier versement de leurs cotisations.

La pension ainsi différée ne peut être touchée qu'après l'âge de 50 ans révolus, et sur la demande écrite du sociétaire, conformément à l'article 19 ci-dessus.

La cotisation de gestion afférente à chacune de ces parts doit être payée en entier à la section, à la recette de janvier de chaque année, jusqu'à l'entrée en jouissance de la pension.

Cette disposition pourra recevoir application dès l'année 1922.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, JEUDI 29 JUIN :

Aujourd'hui, saints Pierre et Paul; demain, saint Martial.

180e jour de l'année.

Soleil : Lever à 4 h. 52; coucher, à 20 h. 56.

Lune: Nouvelle le 24. Premier quartier le 1er juillet.

Caisse d'Epargne, séance de versements et de remboursements, de 9 h. à 10 h. 30.

Bulletin météorologique pour la journée du 29 juin (région Nord): Vents modérés des régions Ouest à Nord-Ouest. Temps nuageux à éclaircies et ondées suivies d'une amélioration, de température stationnaire. Le minimum de température sera d'environ 12°.

LA JOURNÉE DES MÈRES

Le concours scolaire

La distribution des prix alloués aux lauréats du Concours scolaire organisé par la « Muse de Nadaud », sous les auspices du Comité de la « Journée des Mères », aura lieu jeudi 29, à 16 h. 30, dans la Salle de la Société de gymnastique « L'Ancienne », rue du Grand-Chemin, 8. Concurrents, institutrices, instituteurs et professeurs sont cordialement invités à y assister avec leurs familles, qui y seront les bienvenues.

Toutes mesures ont été prises par le Comité correcteur pour éviter les inconvénients des comparaisons entre écoles : en principe, deux prix seront attribués à chaque établissement inscrit au concours.

Les résultats seront proclamés dans une séance dont les organisateurs ont fait un gala artistique et littéraire qui illustrera comme il convient l'effort des 450 élèves représentant 45 écoles dont on veut fêter le mérite.

La cérémonie commencera par une allocution de M. Georges Motte, président, suivie de l' « Hommage aux Mères », de M. Napoléon Lefebvre, et de la production des compositions primées, avec intermèdes musicaux.

Le concours de ballonnets

Les réponses sur les cartes postales attachées aux ballonnets arrivent nombreuses tous les jours. Les intéressés sont priés de les remettre 43, rue de la Gare, où, dans une dizaine de jours, le classement définitif sera opéré. De nombreux et beaux prix ont été attribués à ce concours.

Les groupes de quêteuses

Le Comité de la Journée des Mères nous communique la liste suivante établie par ordre de classement des groupes de quêteuses ayant recueilli les offrandes les plus abondantes pendant la journée de dimanche.

1. Mlles Marthe Dassonville-Jeanne Duchatel; 2. Claire Butruille-Madeleine Gerandeau; 3. Mme Lecapitaine-Mlle Lambert ; 4. Mlles Germaine Vanwynghene-Marcelle Nys ; 5. Andrée Dervaux-Marcelle Deffrennes; 6. Alice Fruy-Marie-Thérèse Capron; 7. Aimée Caron-Marie-Ange Leclercq; 8. Denise Lequenne-Denise Marthe ; 9. Jeanne Florin-Glenisson; 10. Agnès Elicaste-Anne-Marie Elicaste.

Ces quêteuses sont invitées à assister à la manifestation de la Muse Nadaud qui aura lieu aujourd'hui à 16 h. 30, 8, rue du Grand-Chemin. Elles pourront retirer à l'issue de la cérémonie les objets qui leur sont offerts par le Comité à titre de remerciement pour leur aimable collaboration.

LES DONS

Nous publions ci-après la huitième liste des dons que nous communique le Comité:

Landauer, rue du Vieil-Abreuvoir: 2 chemises coton; Brunin, rue Saint-Georges: 1 jolie jardinière faïence et 2 bustes; Florin, rue du Vieil-Abreuvoir: 1 poupée; Glénisson, rue du Vieil-Abreuvoir: 3 paires de gants (échangeables); Guyot, Grande-Rue: bon pour un chapeau; Aux Galeries Parisiennes, Grande-Rue: bon pour un chapeau; Incroyable, rue de la Gare: 3 paires chaussures; Guyot, 66, Grande-Rue: 1 bouteille champagne et 2 caisses de 10 bouteilles de bière.

La fête nationale du 14 juillet

La Mairie publie le programme de la Fête du 14 Juillet.

Composé sur le modèle des précédents, il comporte, le matin, des concours de pinsons et de pigeons, un concours de chant, déclamation et théâtre; à 9 h. 30, le défilé des enfants des écoles sur la Grand'Place: mouvements d'ensemble et danses rythmées par la section féminine de la Fédération des Amicales laïques; à 11 h., réception des instituteurs à l'Hôtel de Ville et concert sur la Grand'Place.

L'après-midi, courses vélocipédiques, concours de pêche, de tir à l'arc, chasses aux canards et fêtes de gymnastique dans différents quartiers.

Le soir, concerts et illuminations.

Nous reviendrons prochainement sur ce programme et nous en donnerons les détails progressivement.

Retour des corps de seize morts glorieux

Mercredi, sont arrivés en gare de Roubaix, seize corps de soldats morts pour la Patrie dont les familles ont sollicité l'exhumation des cimetières du front en vue de leur réinhumation dans le terrain spécial du cimetière de notre ville.

La reconnaissance des corps a été faite par M. Henri Thérin, adjoint au maire, représentant l'Administration municipal, accompagné de M. Richard, commissaire de police du 1er arrondissement.

Les corps ont été transportés ensuite au dépositoire de la rue Isabeau-de-Roubaix par les soins de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Roubaix.

Ce sont ceux de MM. :

François Bauduin, soldat, 287e R. I.;
Claude Bultjauw, soldat, 8e R. I.;
Georges Castelain, caporal, 68e R. I.;
Albert Cleynen, soldat, 12e R. I.;
Georges Couteau, soldat, 162e R. I.;
Hippolyte Defaux, caporal, 42e R. I.;
Louis Delescluse, soldat, 8e cuirr.;
Charles Duérinck, soldat, 165e R. I.;
Paul Dumont, soldat, 106e R.A.L.;
Henri Leoru, soldat, 412e R. I.;
Edmond Maes, soldat, 1er E.T.E.M.;
Charles Mouremanne, soldat, 130e R. I.;
Charles Rosée, soldat, 252e R. I.;
Henri Rousseau, soldat, 58e R. I.;
Appolinius Tellier, soldat, 297e R. I.;
Charles Vanlaecke, soldat, 401e R. I.

Les funérailles de M. Ars. Hagard

PRESIDENT DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS FRANÇAIS

Mercredi, à 9 h. 30, en l'église Saint-Antoine de Padoue, ont été célébrées les funérailles de M. Arsène Hagard, vice-président de l'Union Mutualiste, vice-président d'honneur de la Caisse mutualiste des retraites de l'Union Régionale du Nord, président des Anciens sous-officiers français, administrateur de la Mutualité Maternelle Roubaisienne.

La levée du corps fut faite, au domicile du défunt, 53, rue de Lorraine, par M. l'abbé Marais, curé de la paroisse. En tête du cortège on remarquait les drapeaux des Anciens sous-officiers français et de la Fraternelle des Combattants Roubaisiens, suivis des membres de ces deux sociétés.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Léon Gœthals, vice-président des Anciens sous-officiers ; Eugène Motte, ancien député-maire de Roubaix, président d'honneur ; Edouard Duquenne, président de l'Union Mutualiste ; Degand, président de la Société de secours mutuels ; Joseph Dubus, patron du défunt, et Léopold Depoortère, ami. M. Maxime Hagard conduisait le deuil.

Dans la nombreuse assistance qui suivait le cercueil, on remarquait MM. Joseph Wibaux, président de la Fédération industrielle ; Deschamps, trésorier des Anciens sous-officiers français, de Wambrechies, président de la société-sœur de Tourcoing; Dubois et Desmet, de la « Mutuelle Nadaud » ; Léon Jung, du Cercle Militaire de Tourcoing, et de nombreuses personnalités du monde industriel et des sociétés militaires ou mutualistes de Roubaix et de Tourcoing.

A la sortie de l'église, plusieurs discours ont été prononcés.

DISCOURS DE Me LEON GŒTHALS

Au nom de la Société des anciens sous-officiers français, Me Gœthals, vice-président de cette société, adresse un suprême hommage à celui dont elle porte aujourd'hui le deuil et qui, depuis sa fondation, présida à ses destinées.

« Maintenir et resserrer, dit-il, entre sous-officiers les liens de franche camaraderie que le régiment avait formés n'apparaissait pas à M. Hagard, comme une tâche suffisante. S'il est bien de s'aimer, il est encore mieux de s'aider. Et voilà pourquoi, la mutualité, avec son magnifique programme, n'a pas tardé à séduire l'homme de bien qu'il était.

Oh! comme il aimait sa société. Elle remplissait toute sa vie, absorbait toutes ses pensées et avait pris tout son cœur. Deux mots caractérisent toute sa vie: bonté, modestie.

Tout le bien qu'il faisait, il l'accomplissait avec cette exquise modestie qui seule donne du prix aux actes. Il s'est dépensé sans compter, ne songeant jamais à tirer vanité de ses mérites et ne demandant, au contraire, qu'à s'effacer en toutes circonstances.

La société qui le pleure aujourd'hui mesure toute l'étendue de la perte que lui cause sa mort, et, elle sait aussi l'infinie reconnaissance qu'elle lui doit. »

LES AUTRES DISCOURS

M. Eugène Motte, ancien député-maire de Roubaix, président d'honneur de la société prend ensuite la parole. Il démontre combien fut féconde et bienfaisante l'œuvre de M. Hagard, qui contribua à resserrer les liens de bonne entente et de fraternité, de tous les Roubaisiens. Lorsque fut réalisé ce premier rêve qu'il caressait, il transforma la société en union de secours mutuels et ne cessa, par son dévouement sans borne, de rendre les plus grands services à ses anciens frères d'armes.

M. Edouard Duquenne, membre du Conseil supérieur de la mutualité, rappela comment M. Hagard offrit aux anciens sous-officiers, le moyen de remplir une mission bienfaisante, comment il développa en eux les nobles vertus sociales de prévoyance et de solidarité, au service desquelles, il consacra, jusqu'à son dernier souffle, le meilleur de lui-même.

Au nom de ses camarades de la société de Tourcoing, **M. de Wambrechies** adresse ensuite un dernier hommage à la mémoire du dévoué président des anciens sous-officiers de Roubaix.

Le corps de M. Hagard fut alors conduit à la gare, pour être transporté à Hendicourt (Somme), où aura lieu l'inhumation.

A LA GARE DE ROUBAIX

Le Trafic de la Petite Vitesse

Le trafic se maintient très intense, principalement en ce qui concerne les textiles et les tissus. Les établissements industriels sont largement pourvus de commandes et, les livraisons d'été, qui, ordinairement sont terminées fin avril, ont subi, cette année, plus d'un mois de retard. On travaille ferme maintenant pour la saison d'hiver, et les commandes ne sont actuellement acceptées que livrables, au plus tôt, dans quatre ou cinq mois. Le trafic va donc conserver toute son activité.

EXPEDITIONS

Le nombre des expéditions s'est élevé à 11.815 contre 10.551 en avril dernier et 5.886 pour la période correspondante de l'année écoulée. Le tonnage expédié a été de 16.638 T. contre 6.840 en mai 1921 et 11.269 en avril 1922, d'où une augmentation de plus de 40 0/0 sur le mois dernier.

Le trafic se répartit comme suit: tissus, 1.968 T. dont 995 sur La Chapelle, 341 sur Calais, 135 sur Louviers, 142 sur la Belgique; laines travaillées, 1.945 T. dont 920 sur Fourmies, 132 sur l'Alsace, 177 sur Avesnes, 253 sur la Belgique et 52 sur l'Allemagne cotons filés, 698 T. dont 162 sur Roanne, 136 sur St-Etienne; matériaux de construction: 2.800 T.; coke expédié en grandes quantités vers l'Allemagne: 1.825 T.

ARRIVAGES

Au cours du mois de mai, 11.064 arrivages ont été enregistrés, contre 10.628 en avril et 7.438 en mai 1921. Le tonnage est cependant resté à peu près égal à ce qu'il était en avril dernier: 46.235 T. contre 46.285 en avril et 36.768 pour la période comparée de 1921. Le nombre des wagons reçus s'est élevé à 5.150 se décomposant comme suit: houilles 1.377, laine et coton 403, détail 1.308, divers public, 2.062.

Les enregistrements d'animaux vivants sont en forte baisse avec 1.273 têtes contre 1.473 en avril et 2.244 en mai 1921. Cet écart porte exclusivement sur les arrivages de porcs. Tandis qu'en 1921, ce chapitre accusait 857 porcs, il est nul en 1922. Depuis qu'a été accordée l'autorisation d'importer des porcs hollandais, les chevilleurs de la ville s'approvisionnent tous à ce marché. Pour éviter la perte de temps qui résulterait d'une continuation sur Roubaix après les opérations douanières à Tourcoing, ils prennent tous livraison en cette dernière ville.

Le léger fléchissement constaté sur les arrivages de combustibles minéraux sont attribués à une consommation moindre des foyers domestiques: 22.148 T. ont été enregistrées, contre 25.720 en avril.

Les arrivages de produits agricoles et métallurgiques et de fourrages restent stationnaires, tandis qu'une progression assez importante est constatée sur les bois et matériaux de construction, les papiers, les cartons, les vins et alcools, les huiles, savons et produits chimiques.

Le chapitre des textiles a pris un essor très important. Alors qu'en mai 1921, on n'atteignait que 2.277 T., on a enregistré le mois dernier 4.917 tonnes, dont 2.465 de laine brute, 843 de coton brut, 819 de laine travaillée, 221 de coton travaillé et 569 de tissus de laine et coton.

LES FETES DU QUARTIER DU SACRE-CŒUR. — Le Comité organisateur a déjà reçu de nombreuses adhésions de sociétés musicales et chorales, pour les fêtes des 8 et 9 juillet. On compte aussi sur la présence de plusieurs chars fleuris.

Les personnes qui désirent participer au carnaval d'été, peuvent se faire inscrire, jusqu'au 6 juillet, chez M. Rotsaert, 45, boulevard de Strasbourg.

NOUS APPRENONS le décès de Mme Nuyens, née Suzanne Mulaton, survenue à Anvers, le 27 juin. Ses funérailles auront lieu à Hem, en l'église Saint-Corneille, le samedi 1er juillet, à 10 heures 1/2. Un tramway partira de la Place de la Liberté, à 9 h. 38. Pour le retour départ d'Hem-Eglise, à 11 h. 46. 40028d

CERCLE MILITAIRE. — On nous prie d'insérer :

Le Congrès National des officiers de complément aura lieu à Verdun, les 15, 16 et 17 juillet. Séances des Commission et Conseil le 15; instruction sur le terrain dimanche 16 (la convocation à cette instruction donne droit au quart de place); séance de clôture, banquet (30 fr.), et pèlerinages en autos-cars le 17 (choix entre trois circuits : Vaux, Douaumont, 25 fr.; les Eparges, 40 fr.; Côte 304, Mort-Homme, 60 fr. Le montant de la carte de Congrès est de 3 fr. Les officiers de complément qui désirent y prendre part, sont priés d'envoyer leur adhésion à Me Robyn, 13, rue du Trichon, avant le 5 juillet, en disant s'ils désirent chambre à l'hôtel ou logement à la Citadelle.

HALLE FLIPO : Très bon jambons cuits, 10 et 11 fr. Saucissons, 10 et 14 fr. Beurre extra, 12.50. Fromages: Hollande gras, 6 fr.; extra, 7 fr. vieux, 9 fr.; Gruyère, 7 et 9 fr.; Chester, 8 fr.; bleu, 8 fr. Pain d'épices, 3 et 3.50. Café, 3.50. Margarine, 4.25. 92331d

L'AMICALE MUTUELLE DES CHAUFFEURS D'AUTOMOBILES DE ROUBAIX ET ENVIRONS a tenu sa réunion générale, le vendredi 23, à la Ligue des Sports, boulevard Gambetta, à Roubaix, sous la présidence de M. H. Decottignies.

Après avoir donné connaissance de la situation morale et des diverses correspondances, M. L. Chouder, trésorier, rendit compte de la situation financière, très florissante pour une société qui n'est qu'à son cinquième mois d'existence.

L'assemblée générale, en raison des résultats obtenus, vota un ordre du jour de remerciements en faveur de M. E. Degand, président de l'Union des Sociétés de Secours Mutuels de Roubaix et environs, pour le dévouement et les conseils qu'il avait apportés pour la création et le développement de la société.

M. Decottignies, dans un discours improvisé, expliqua le rôle des membres bienfaiteurs et honoraires, et les remercia pour le concours apporté à la Société et principalement à la Caisse Mutualiste.

Pour terminer la réunion, M. P. Van Heems, au nom de la Société, remercia la Commission de son dévouement, et félicita celle-ci d'avoir mené la Société dans une si bonne voie.

ACTIONNAIRES DE LA DISTILLERIE ROUBAISIENNE ! Ne manquez pas d'assister, munis de vos titres, le 2 juillet, à 9 heures du matin, à la réunion générale qui sera tenue rue Ma Campagne.

LA LOI SUR LES LOYERS. — Dernier délai pour la prorogation. — La Fédération des Syndicats commerciaux détaillants de Roubaix nous prie d'insérer :

Les commerçants cessionnaires de baux, les commerçants sous-locataires (tenus au brasseur) sont avisés que le dernier délai pour profiter de la prorogation est le 30 juin. Il leur rappelle que s'ils ont prorogé avant le 31 mars 1922, il est de leur intérêt de proroger à nouveau.

De plus, les commerçants dont la prorogation est terminée ou qui sont locataires d'après-guerre, et qui auraient reçu congé, doivent également faire opposition au congé avant le 30 juin.

Le bureau de renseignements sera ouvert jeudi 29 et vendredi 30, toute la journée, 10, place de la Liberté.

UN ECHO DE LA FETE DE CHARITÉ DU CERCLE St-JOSEPH-DES-CHAMPS. — Le concours de ballons a obtenu les plus beaux résultats, et certaines cartes sont revenues après avoir parcouru des distances considérables.

Le 1er prix est remporté par Mme Guffroy, son ballon est allé jusqu'à Ancey, dans la Côte-d'Or, après avoir effectué un parcours de plus de 450 kilomètres. Le 2e prix, Mlle Germaine Vandermarlière, à Boult-sur-Suippes (Marne), 220 kilomètres. Le 3e, M. Ernest Delannoy, à Bray-Hannagues, 215 kilomètres. Le 4e, Mlle Marcelle Agache, à La Neuville-Bosmont, 205 kilomètres. Les autres ballons sont tombés dans le département du Nord, mais encore à des distances respectables, comme celui de M. Julien Ferret, descendu à Awoingt, et celui de M. Scherpereel, à Rieux, donc à plus de 65 kilomètres.

La distribution des récompenses aura lieu dimanche prochain (et non pas aujourd'hui), à 16 h., au Cercle, rue de la Paix. Tous les lauréats sont invités à se présenter, même M. André Manche, dont le ballon est descendu rue de Denain, à Roubaix.

EXTERNAT SAINT-LOUIS. — Succès aux examens. — MM. René Dupuche et Fernand Soenen, élèves du troisième cours de commerce (cours du jour), ont été reçus à l'examen d'anglais commercial organisé chaque année à Lille par la Chambre britannique de Commerce de Paris. Nous félicitons d'autant plus les deux lauréats, qu'ils étaient parmi les plus jeunes candidats. Nous adressons également nos félicitations à leur professeur, M. Gabriel Planque, licencié ès-lettres, dont ce succès affirme la valeur de son enseignement de l'anglais commercial.

L'ECOLE SAINT-MARTIN A SES MORTS POUR LA FRANCE. — On nous prie d'insérer:

Les familles dont des membres, morts ou disparus pendant la guerre, ont fait partie de l'école Saint-Martin, 20bis, rue de la Paix, sont priées de faire parvenir leurs noms au siège de l'Association, rue de la Paix. Ces noms figureront gratuitement sur la plaque commémorative qui sera érigée en leur honneur, et dont l'inauguration aura lieu le 6 août. La liste sera close le 30 juin. Après cette date, l'Association se verra dans l'obligation de refuser toute nouvelle inscription.

TOMBÉ MALADE DANS LA RUE. — Mercredi, vers 5 h. 45, M. Henri Aurys, 56 ans, ouvrier plafonneur, demeurant rue de la Paix, 60, qui passait rue de l'Alma, s'est affaissé subitement.

Relevé aussitôt et conduit au poste de police du commissariat du 1er arrondissement, il expira. Mandé d'urgence, M. le docteur Desbonnets ne put que constater le décès, qu'il attribue à une affection cardiaque. Le corps du défunt a été transporté à son domicile.

DERNIÈRE HEURE

Les meurtriers de M. Rathenau sont découverts

Ils appartenaient tous trois à la brigade Ehrardt

Berlin, 28 juin. — Un communiqué officiel de la Préfecture de police annonce que le meurtre de M. Rathenau est éclairci et donne les noms des meurtriers avec leur signalement détaillé.

Ce sont le Berlinois Ernest Werner Techow; le Saxon Fischer, dénommé aussi Vogel, et le Mecklembourgeois Knauer, dénommé aussi Koener. Tous trois appartiennent à l'organisation Consul et faisaient partie de la brigade Ehrardt. Plusieurs personnes, convaincues de complicité, sont déjà arrêtées.

M. Hermès, candidat à la succession de M. Rathenau

Berlin, 28 juin. — Parmi les personnalités mises en avant pour la succession de M. Rathenau, le nom de M. Hermès reste au premier plan, pour cette raison surtout, que lui seul est au courant des délicates négociations commencées et actuellement poursuivies.

Informations parlementaires

A LA CHAMBRE :

L'étude des traités signés à Washington

Paris 28 juin. — La Commission des Affaires étrangères s'est réunie, cet après-midi, sous la présidence de M. Georges Leygues. Elle a décidé de confier à un rapporteur général et à quatre rapporteurs spéciaux, l'étude des traités signés à Washington.

La Commission a décidé de publier, à bref délai, un rapport complet sur l'œuvre de la Société des Nations, sur le rôle que la France y a joué et sur la direction de la politique française au sein de la Société.

LE BUDGET DE 1923

Un déficit de près de 3 milliards 1/2

Le rapporteur propose des économies pour la guerre et la marine; une augmentation d'impôts pour les agriculteurs.

Paris, 28 juin. — La Commission des Finances a entendu aujourd'hui un exposé de son rapporteur général sur l'équilibre budgétaire.

M. Bokanowski a rappelé d'abord la décision réitérée de la Commission de ne porter à la Chambre qu'un budget général en équilibre, et à cet effet, il a présenté une série de propositions qui, si elles sont acceptées par la Commission, seront ensuite soumises à l'examen du Gouvernement.

D'après les chiffres du projet de M. de Lasteyrie, le déficit du budget de 1923 serait de 3.400 millions. Pour faire disparaître ce déficit, M. Bokanowski propose des compressions de dépenses pour 1.400 millions et une augmentation de recettes pour 2 milliards. Les économies à réaliser se feraient principalement sur les budgets de la guerre et de la marine.

Pour les recettes, M. Bokanowski estime qu'au titre des impôts de consommation, il faudrait rétablir les droits de circulation sur les boissons hygiéniques, tels qu'ils étaient fixés par la loi du 25 juin 1920.

La production agricole pourrait, au titre des impôts cédulaires sur le revenu, supporter, au lieu de 22 millions en 1921, une contribution aux charges de la nation égale à celle des impôts sur les salaires et traitements, qui ont donné cette année la somme de 250 millions.

Après l'audition de son rapporteur général, la Commission a abordé l'examen des suggestions, qui venaient de lui être soumises.

LA RATIFICATION DU TRAITE RUSSO-TCHECO-SLOVAQUE

Prague, 28 juin. — On annonce que le traité russo-tchéco-slovaque a été ratifié par le Conseil des Commissaires du peuple de Moscou.

LE PRINCE DE MONACO A PARIS

A l'Hôtel du prince Albert

Paris, 28 juin. — Le prince héritier de Monaco, général Louis Grimaldi, s'est rendu à 14 h. 30 à l'hôtel particulier qu'occupait au numéro 10 de l'avenue du Président Wilson, le prince Albert de Monaco.

Aussitôt arrivé, le prince Louis a été conduit à la chapelle ardente située dans un des salons du rez-de-chaussée et où la dépouille mortelle du souverain défunt est veillée par des Sœurs de Saint-Sauveur.

Le prince Albert, dont le corps a été embaumé, repose sur un lit funèbre, rigide en son somptueux uniforme noir et rouge de la garde monegasque, le visage calme, la poitrine barrée du grand cordon rouge.

La chapelle ardente est pleine de fleurs et de couronnes que l'on apporte sans cesse.

Les condoléances

A 15 h., les personnes qui viennent s'inscrire sont admises à défiler au pied du catafalque et à asperger d'eau bénite la dépouille mortelle. Vers la même heure, les personnes averties de l'arrivée récente du prince héritier viennent lui présenter leurs condoléances.

Le Président de la République est représenté par le lieutenant-colonel de Vassoigne que le prince reçoit en même temps que le chef adjoint du Cabinet du Président du Conseil. Des ministres, des généraux, le gouverneur militaire de Paris sont venus déposer leur carte et s'inscrire sur le registre qui a été déposé dans l'antichambre de l'hôtel.

Les funérailles

Au début de l'après-midi, le prince s'est entretenu avec les secrétaire et aide-de-camp du souverain défunt de la date éventuelle à laquelle seraient célébrées les obsèques. Il est d'ores et déjà certain que les funérailles auront lieu dans la principauté de Monaco.

La question de savoir si un service religieux serait dit, à Paris, avant le départ du corps, n'a pas été résolue et ne le sera que jeudi ou vendredi.

Quant aux funérailles, elles seront célébrées dans les derniers jours de la semaine prochaine, peut-être le samedi 8 juillet, peut-être seulement au commencement de la semaine suivante.

Les obsèques auront lieu à Monaco

Paris, 28 juin. — On nous communique la note suivante :

Les obsèques du prince Albert de Monaco qui, pour se confromer à la volonté du défunt, revêtiront un caractère d'extrême simplicité, seront célébrées à Monaco. La date en sera fixée ultérieurement. Il n'y aura pas de cérémonie à Paris. Des prières seront dites dans la plus stricte intimité.

Le corps du prince partira pour Monaco samedi soir.

LA CONFÉRENCE DE LA HAYE

Comment les Russes paieront les dettes d'avant-guerre

La Haye, 28 juin. — La séance tenue aujourd'hui par la Commision des dettes, en présence des Russes, confirmait, de l'avis unanime, l'impression satisfaisante de la veille. Il ne fut question, pendant toute la séance, que des dettes d'avant-guerre.

Il s'agit d'établir de quelle manière les Russes entendent payer les dettes aux particuliers; les facilités qui seront accordées aux Soviets et les garanties à leur demander.

M. Litvinoff promit de fournir les renseignements demandés. Il fit remarquer que l'ampleur du sujet nécessiterait un certain délai.

Les Russes eurent l'occasion, au cours de la discussion de faire observer que, dans la situation présente et pendant un certain temps, la Russie aurait besoin d'un moratorium et s'en rapporterait, à ce sujet, aux conclusions de la Conférence de Gênes.

LA GUERRE CIVILE EN IRLANDE

LE FOWLER HALL EST EN FEU

Dublin, 28 juin. — A 14 h., le combat continue toujours entre les troupes assiégeantes et les quelques centaines d'irréguliers occupant le Palais de Justice et le Fowler Hall. Le Fowler Hall est en feu.

A midi, on vit des rebelles se retirer à l'arrière du Palais de Justice et s'échapper dans les caves du bâtiment. Les pertes des troupes de l'Etat libre sont très faibles.

Dans les autres parties de la ville, la vie commerciale n'est pas interrompue.

LA CONDUITE DES TROUPES IRREGULIÈRES

Dublin, 28 juin. — Un communiqué du général commandant les troupes irrégulières républicaines dit qu'il n'y a eu, parmi ces troupes, que trois cas de blessures légères, que les soldats se conduisent d'une façon magnifique, et que deux Pères capucins leur apportent les secours de la religion.

LES COMBATS CONTINUENT

Dublin, 28 juin. — Les mitrailleuses, qui avaient été mises en action, continuaient le feu à six heures et demie. Le Gouvernement provisoire a établi une censure rigoureuse sur les communications télégraphiques.

La distribution postale du dimanche dans les communes rurales

Paris, 28 juin. — La Commission de l'agriculture de la Chambre, réunie sous la présidence de M. Daniel Vincent, a entendu le sous-secrétaire d'Etat aux P.T.T., auprès duquel elle avait vivement insisté pour obtenir le rétablissement de la distribution postale du dimanche dans toutes les communes rurales.

Le sous-secrétaire d'Etat a annoncé à la Commission, qu'après nouvel examen de la question, il avait pris la décision de demander aux Chambres un crédit de 9 millions par an, qui lui permettra de donner satisfaction au désir de la Commission, sans porter atteinte au repos hebdomadaire des facteurs.

Un bourreau des prisonniers de guerre français

Le docteur Michelsohn devant le Tribunal de Leipzig

Leipzig, 28 juin. — Aujourd'hui a commencé, devant le Tribunal d'Empire, le procès du docteur Michelsohn, qui figure sur la liste de la France des criminels de guerre, et qui est inculpé d'avoir maltraité et laissé maltraiter, en 1917 et en 1918, les prisonniers de guerre malades dans les hôpitaux d'Effry et de Trélon, et d'avoir dans plus d'un cas causé la mort de prisonniers par sa négligence. Aucune Commission française n'assiste aux débats. 34 témoins allemands et 14 témoins français sont cités.

L'accusé a exposé qu'il a fait tout son possible pour améliorer les conditions matérielles. L'hôpital de Trélon a été bien aménagé, mais la place était insuffisante.

Grave accident d'automobile au Maroc

CINQ TUÉS, TROIS BLESSÉS

Settat, 28 juin. — La nuit dernière, un camion automobile a versé sur la route de Settat, à Mechra-ben-Abbou, à sept kilomètres de cette dernière ville. Il y a cinq morts, dont deux Européens, et trois blessés grièvement.

Le Congrès de la C.G.T. Unitaire à Saint-Etienne

Saint-Etienne, 28 juin. — Le Congrès de la Confédération générale du Travail unitaire a repris le débat sur l'orientation syndicale.

La conférence de l'Internationale syndicaliste révolutionnaire, tenue à Berlin, n'a eu pour but, d'après M. Semard, des cheminots de Valence, que de diviser la classe ouvrière.

Examinant la nécessité d'une internationale unique, M. Semard est partisan de l'adhésion à Moscou, mais avec la suppression de la liaison organique avec l'Internationale rouge.

M. Bott, de Paris, estime que les congressistes doivent se prononcer pour une motion en faveur de l'entière indépendance syndicale au point de vue national.

M. Dejonckère, des cheminots, se déclare partisan de l'autonomie syndicale dans le cadre national et international.

L'INTERDICTION DES ADJUDICATIONS PUBLIQUES LE DIMANCHE

Paris, 28 juin. — La Commission du Travail de la Chambre, réunie sous la présidence de M. Duval-Arnould, a approuvé les conclusions du rapport de MM. Reille, Soult, sur la proposition de loi de M. l'abbé Lemire, et plusieurs de ses collègues, tendant à assurer le repos hebdomadaire aux clercs des officiers ministériels. Le texte adopté interdit les adjudications publiques le dimanche, exception faite pour le dimanche coïncidant avec une foire traditionnelle.

COURTES DÉPÊCHES

— D'accord avec leurs parents, les élèves de l'Ecole Mixte de Puech, près de Lodève (Hérault), se sont mis en grève, à la suite d'un incident survenu entre le maire de la commune et l'instituteur.

Dernières Nouvelles Sportives

LAWN-TENNIS

Ambleton, 28 juin. — Eliminatoire du Championnat de lawn-tennis sur gazon :

Simple Dames : Mlle Suzanne Lenglen bat Mlle Ellis, par 6-0, 6-0.

Simple Messieurs : Le Français Brugnon bat l'Espagnol Alonso, par 6-3, 6-4, 4-6, 6-3.

Le Français Borotra bat Javis, par 6-3, 6-3, 6-4.

Radecliffe François bat Peyrelongue, par 4-6, 6-4, 6-2.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

COTONS. — Liverpool, 28 juin. — Ventes, 10.000; importations, 10.370; américain, hausse, 18; brésilien, hausse, 18; égyptien, inchangé.

Clôture. — juin, 12.82; juillet, 12.67; août, 12.67; septembre, 12.46; octobre, 12.34; novembre, 12.32; décembre, 12.11; janvier, 1201; février, 11.98; mars, 11.86; avril, 11.80; mai, 11.74.

Sakellaridis. — Juin, 18.50; juillet, 18.55; août, 1870; septembre, 18.80; octobre, 18.95; novembre, 19.05; décembre, 19.05; janvier, 19.10; février, 1915; autres mois incotés.

New-York, 11 heures. Juillet, 21.44; octobre, 21.45; décembre, 21.30; janvier, 21.08.